Student Affairs Office
Faculty of Law
McGill University
Chancellor Day Hall, Room 433
3644 Peel Street
Montreal, Quebec, Canada H3A 1W9

Secrétariat des études
Faculté de droit
Université McGill
Pavillon Chancellor Day, bureau 433
3644, rue Peel
Montréal, (Québec) Canada H3A 1W9

Tel: (514) 398-6608
sao.law@mcgill.ca
www.mcgill.ca/law-studies/

Montréal, Canada, 2022

À qui de droit,

Les étudiant.e.s de première année de la Faculté de droit de l'Université McGill doivent obtenir 33 crédits au cours de leur première année d'études pour garantir le statut d'étudiant.e à temps plein. Les cours de première année sont des cours d'un an qui ne donnent lieu à une note finale qu'à la fin de l'année universitaire (au mois de mai). En raison de la nature des méthodes d'évaluation de ces cours, les notes de mi-session/session d'automne ne sont pas indiquées sur leur relevé de notes à la fin du premier semestre.

Ces notes de mi-session ont uniquement pour but de fournir une rétroaction pédagogique aux étudiant.e.s et aux instructeur.rices.s. La note finale des cours de première année apparaîtra sur le relevé de notes (non officiel) de l'étudiant.e à la fin du trimestre d'hiver (au mois de mai).

Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires sur notre système de notation, veuillez consulter le site web de la Faculté de droit :
https://www.mcgill.ca/law-studies/courses/policies/grades#MIDTERM.

Cordialement,

Brittany Williams
Directrice, Service des affaires étudiant.e.s